

Semestre : 6

Unité d'enseignement : UEF 3.2.2

Matière : Etudes de dangers et études d'impacts

VOLUME HORAIRE SEMESTRIEL : 45H00, Cours : 1H30, TD : 1h30

Crédits : 4

Coefficient : 2

Objectif de l'enseignement:

Etre capable d'effectuer une étude réglementaire de dangers et/ou d'impacts ; Etre capable de critiquer une étude existante.

Connaissances préalables recommandées :

HSE Installations industrielles ; Méthodes d'analyse des risques.

Contenu de la matière

Chapitre 1. (2 semaines)

Place qu'occupent les études de dangers et d'impact en management des risques

Chapitre 2. (3 semaines)

Cadre réglementaire des études de dangers et d'impacts

Chapitre 3. (3 semaines)

Procédure administrative des études de dangers et d'impacts

Chapitre 4. (4 semaines)

Procédure technique des études de dangers et d'impacts

Chapitre 5. (3 semaines)

Logiciels les plus utilisés dans les études de dangers et d'impacts

Mode d'évaluation :

Contrôle continu : 40 % ; Examen final : 60 %.

Références bibliographiques:

(Selon la disponibilité de la documentation au niveau de l'établissement, Sites internet ... etc.)